



Continuité des soins entre établissements

*Caroline Le Dû
Sage-femme Cadre
Coordinatrice des Transferts pour la COTPA*

1

Contexte

■ Qu'est-ce qu'un réseau de santé périnatal ?

c'est :

- la mutualisation des compétences,
- l'harmonisation des collaborations, qui permettent une organisation plus performante

C'est pour les professionnels une nouvelle façon de coordonner **les actions** à mener autour du **patient** afin d'optimiser sa prise en charge.

Le réseau ne se substitue pas au suivi exercé par le praticien.

■ Textes législatifs :

- Décrets du 9 octobre 1998, n°98-899 et n°98-900, imposent l'organisation en réseau de soins périnataux
- Plan Périnatalité 2005-2007 « Humanité, proximité, sécurité, qualité »
- Circulaire DHOS/DGS/02/6c/2005/300 du 4 juillet 2005 relative à la collaboration médico-psychologique en périnatalité
- Circulaire DHOS/01/03/CNAMTS/2006/151 du 30 mars 2006 relative au cahier des charges national des réseaux de santé en périnatalité

■ Objectifs globaux :

- La diminution de la mortalité et de la morbidité maternelle et infantile
- la diminution de l'incidence de la prématurité ainsi que la diminution de l'incidence du handicap chez les enfants

La loi relative à la politique de santé publique fixe pour 2008 :

- la réduction de la mortalité périnatale à un taux de 5,5/1000 au lieu de 6,5/1000
- et de la mortalité maternelle à 5/100 000, au lieu de 9 décès pour 100 000 naissances aujourd'hui

■ **Leurs missions globales :**

- Permettre une prise en charge globale des femmes enceintes et des nouveau-nés
- Assurer une prise en charge continue quelque soit le lieu de prise en charge
- Permettre un niveau de soins adapté en fonction du risque ou de la pathologie de la mère ou de l'enfant
- Favoriser les collaborations professionnelles en coordonnant les interventions de tous les acteurs dans le respect du choix des usagers
- Favoriser les soins de proximité

Mais aussi

- Informer et accompagner les futurs parents
- Promouvoir le principe d'amélioration de la qualité des soins
- Assurer des formations interdisciplinaires pour l'ensemble des professionnels impliqués
- Organiser et assurer le partage de l'information (données médicales, sociales et psychologiques)
- Harmoniser les pratiques professionnelles à partir de consensus nationaux et régionaux

- Évaluer les pratiques et la valeur ajoutée du travail en réseau
- Recueillir et transmettre des données épidémiologiques participant ainsi à la politique générale de santé publique en périnatalité

En Aquitaine

- 3 119 778 hab pour 41 309 km², 5 départements
- 33 628 naissances, 28 maternités :
 - 3 type III
 - 4 type IIb
 - 2 type IIa
 - 19 type I
- Un réseau de santé en périnatalité régional depuis 2001
- Structuré en GCS depuis mai 2007

Les acteurs et professionnels de santé :

Sages-femmes, gynécologues obstétriciens et gynécologues médicaux, anesthésistes réanimateurs, SMUR, SAMU, SAMU social, urgentistes, pédiatres, médecins généralistes, diététiciennes, médecins de rééducation fonctionnelle, radiologues, échographistes, biologistes, généticiens, foeto-pathologistes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, kinésithérapeutes, psychologues, psychiatres, pédopsychiatres, consultants en addictologie

Les acteurs et professionnels sociaux :

Assistantes sociales, services d'aide au domicile, services sociaux et travailleurs sociaux

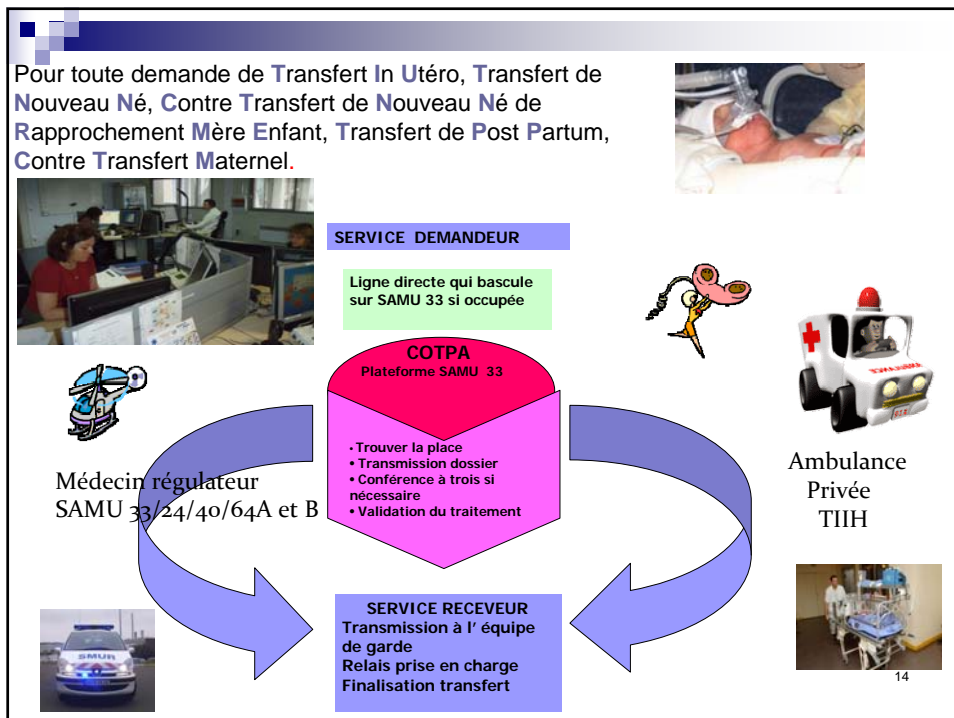
Les structures :

Établissements de santé publics et privés, CAMSP, HAD, PMI, ASE, services sociaux polyvalents départementaux, centre de planification familiale, centres maternels, CHRS

Les usagers

COTPA : Cellule d'Orientation des Transferts du Réseau Périnatal d'Aquitaine

- 1 ETP sage femme depuis novembre 2007. Ouverture 8h30/16h, fermeture congés.
- 2 ETP depuis mi avril 2010. Ouverture 8h30/18h30, 8h30/16h période congés.

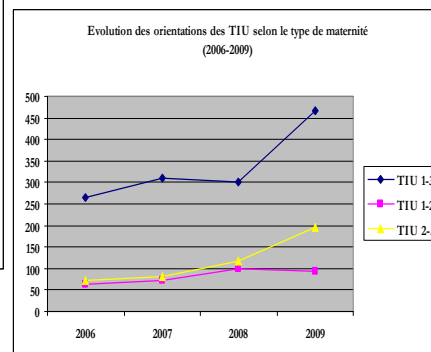
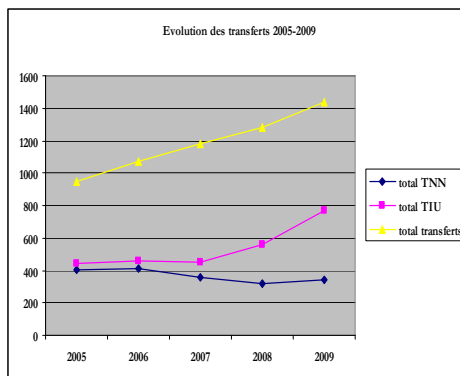


en 2008

Parmi les 1268 transferts recensés, 602 transferts ont été organisés par la sage femme de la COTPA, soit 41,8 % du nombre des transferts déclarés par les établissements.

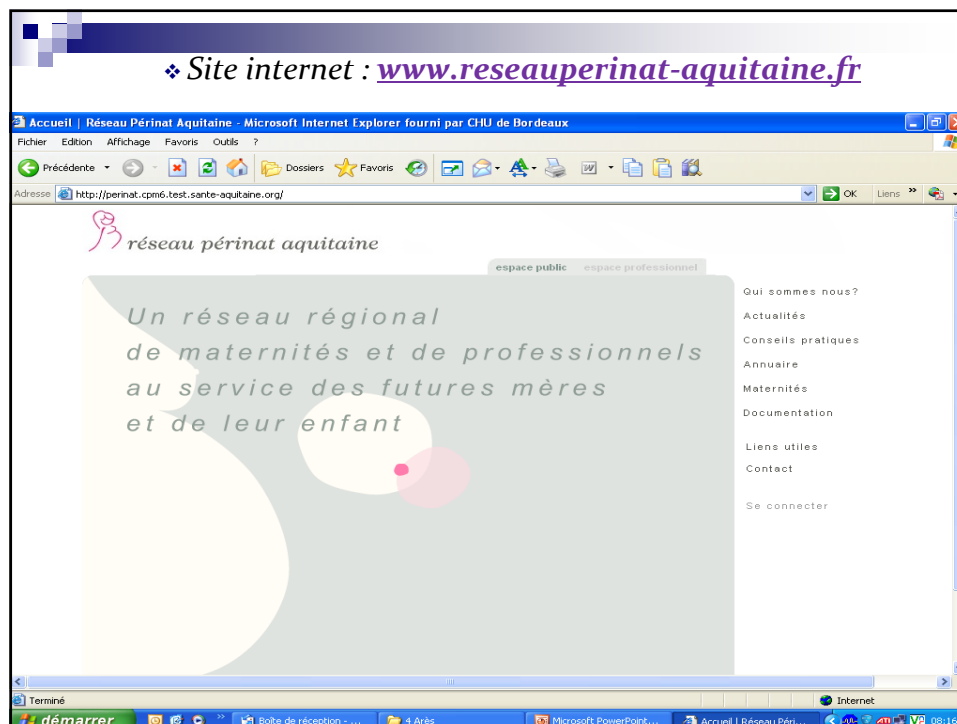
Cela représente en moyenne 12,5 transferts organisés chaque semaine.

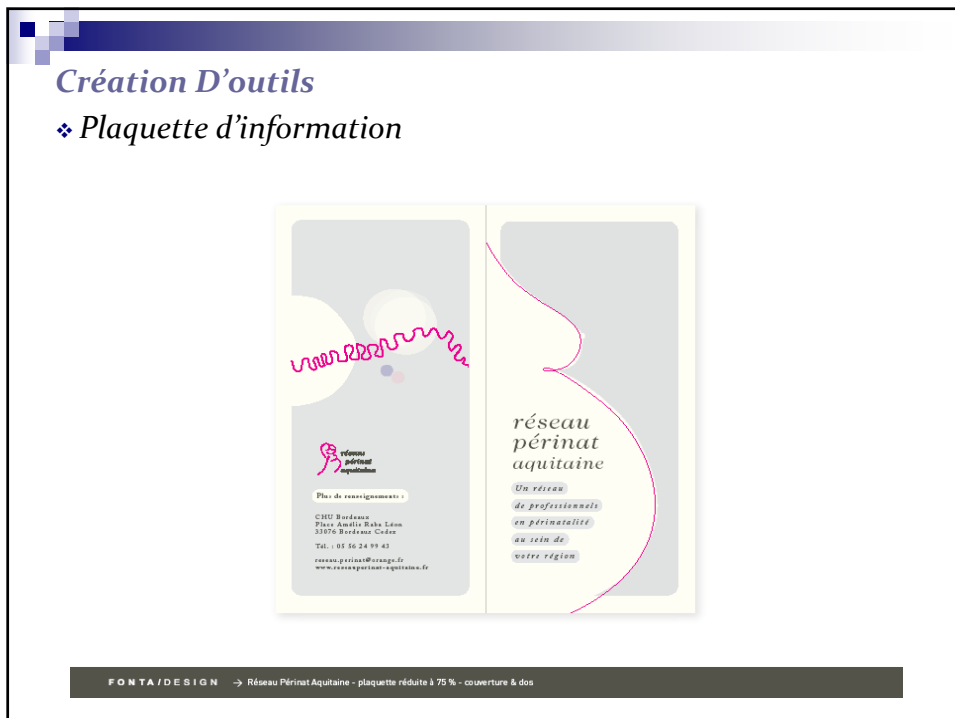
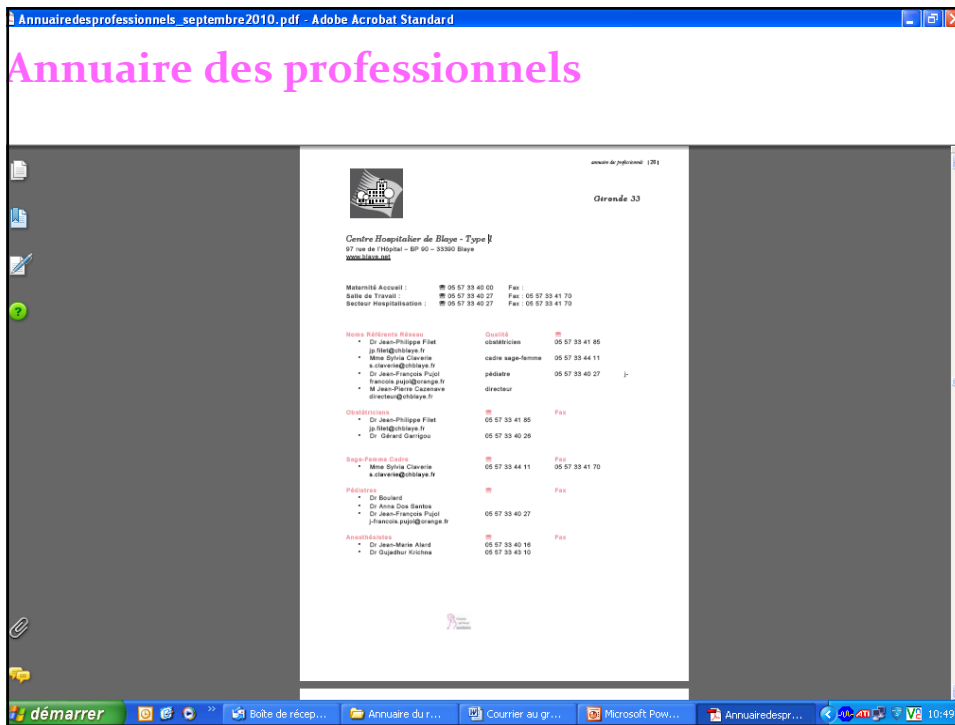
La moitié de ces transferts concerne des femmes et la moitié des nouveau-nés.



Etablissements pilotes :

- CHU (y compris HDE)
- Bagatelle
- Polyclinique Bordeaux Nord
- CH Blaye
- CH Libourne





Présentation de l'équipe de coordination du réseau :

Dr Pierre Chabanier
Obstétricien
pierre.chabanier@chu-bordeaux.fr

Martine Cheneau
Agent Comptable
martine.cheneau@dgfip.finances.gouv.fr

Corinne Cornet
Sage-femme - COTPA
cotpa.perinat@chu-bordeaux.fr

Michel Glanes
Administrateur
mglanes@ch-cotebasque.fr

Dr Laurence Joly-Pedespan
Pédiatre - coordinatrice médicale
laurence.joly-pedespan@chu-bordeaux.fr

Doaa Landry
Assistante administrative
reseau.perinat@chu-bordeaux.fr

Caroline Le Dù
Cadre Sage-femme - COTPA
cotpa.perinat@chu-bordeaux.fr

Merci de votre attention.

